



## Année scolaire 2017-2018

### Description des frais - Campus du Vieux-Québec

Frais d'ouverture et d'analyse de dossier, examen d'admission pour les nouveaux élèves : 50 \$

\*Ces frais ne sont pas remboursables.

	Préscolaire	Primaire
Frais d'inscription ou de réinscription *Ces frais ne sont pas remboursables.	110 \$	110 \$
Services éducatifs : Les frais pour les services éducatifs concernent les dépenses relatives à l'organisation des cours. Ils couvrent une partie des dépenses pour le matériel d'arts plastiques, la bibliothèque, les activités éducatives, etc.	2 385 \$	2 439 \$
Frais de garde du matin et du midi (Reçu émis aux fins d'impôt)	1 092 \$	812 \$
Frais administratif pour le Programme du Baccalauréat international (BI)	75 \$	75 \$
Matériel didactique : Reprographie, matériel pédagogique maison	-	115 \$
Assurance scolaire (obligatoire)	4 \$	4 \$
Association des parents : L'institution accepte de recueillir les dons et de les remettre à l'Association pour lui permettre de réaliser ses projets.	20 \$ par famille	20 \$ par famille
<b>TOTAUX</b>	<b>3 686 \$</b>	<b>3 575 \$</b>

#### Service de garde (facultatif) Reçu émis aux fins d'impôt

Fréquentation régulière : 3 à 5 jours par semaine	990 \$
Fréquentation régulière (3 à 5 jours par semaine) pour les élèves inscrits au transport scolaire, en concentration musique (5 jours/semaine) ou au programme de langues offert en parascolaire de fin de journée (3 à 5 jours/semaine)	365 \$
Fréquentation occasionnelle	12 \$ par jour
Participation aux journées pédagogiques	36 \$ par jour

#### Service de repas (facultatif)

Service de repas chauds, facturation administrée par le traiteur Aramark. Sinon, l'enfant doit apporter son propre repas froid ou préalablement chauffé. (Aucun service de micro-ondes)	819 \$ soit 4,55 \$ /repas
---	-------------------------------

#### Don à la Fondation de L'École (facultatif)

Contribution volontaire suggérée	50 \$
----------------------------------	-------

#### Transport scolaire (facultatif)

Points de chute : Campus de Loretteville, Avenue de la Faune et Samuel Holland	1 173 \$
--	----------

Les frais présentés dans ce document sont déterminés par le Conseil d'administration de L'École des Ursulines de Québec et Loretteville.